

De ces \$19,668.29, seulement \$14,889.13 ont été à la charge du gouvernement fédéral la balance, savoir, \$4,779.16, a été soldée comme suit :

Par octroi de la province de Québec.....	\$4,000 00
“ loyer de grève 1868 à 1869.....	160 00
“ do arrérages.....	253 16
“ pension du médecin interne.....	210 00
“ do fils de la matrone.....	30 00
“ do des malades.....	115 00
“ vente de cendre.....	6 00
“ amende reçue du greffier de la paix.....	5 00
	\$4,779,16

Le rapport annuel du médecin interne peut se résumer comme suit :

No. de malades au 31 décembre 1868.....	46
“ d’admissions.....	1,308
	1,354
“ de sorties.....	1,256
“ de décès.....	45
“ de malades au 31 décembre 1869.....	53
	1,354
Durée moyenne de séjour.....	19 $\frac{2}{3}$ jours
do collective.....	26,583
Mortalité par cent.....	3 $\frac{1}{2}$

Si l'on compare ces chiffres ainsi que ces dépenses pour cette année avec ceux des années précédentes, on verra que la commission a opéré une économie assez considérable. Cette économie se fait remarquer dans la plupart des chefs de dépense, mais surtout dans les articles de consommation journalière comme les remèdes, les spiritueux, le luminaire, le bois de chauffage. L'économie dans le chauffage est due à ce que la commission ayant fait pratiquer dans les cloisons de salles contiguës, des ouvertures pour y placer des poêles, on a pu chauffer ces salles avec un seul poêle au lieu de deux comme ci-devant.

Les items de menuiserie et de peinture figurent pour une somme assez considérable ; mais les réparations qui les ont occasionnés étaient devenus tellement nécessaires que toute considération cessante, il a fallu les faire exécuter. Les planchers dans les couloirs et dans les principales salles étaient dans un tel état qu'il a fallu faire planer les uns, renouveler les autres et peindre le tout. Dans les comptes du menuisier se trouve aussi portée une somme assez forte qui a été dépensée en réparations à l'égoût principal qui s'était effondré dans la partie de son parcours qui avoisine la rivière St. Charles, où le sol soulève le plus par la gelée.

Les syndics s'efforcent de rendre leur administration aussi économique que possible, cependant ils ne perdent pas de vue le confort des malades. Ils ont donc cru devoir ajouter pour les malades les plus souffrants un matelas de crin et un oreiller de plume à la simple paille et à l'oreiller de paille dont les lits sont garnis. La dépense pour ces objets ajoutée à l'achat de quelques meubles indispensables ont grossi considérablement le compte du meublier.

Les travaux que le bureau des travaux publics a fait exécuter à la toiture de l'hôpital ainsi qu'aux cheminées n'ont pas médiocrement contribué à augmenter le confort des malades ; tous les inconvénients que la Commission a signalés dans les rapports pour les dernières années ont complètement disparu depuis.

La balustrade a aussi subi les réparations qu'elle exigeait mais elle aurait besoin d'être rebronzée.

En terminant, les syndics ont la satisfaction d'ajouter que grâce à la coopération cordiale et éclairée qu'ils reçoivent tant de la part de MM. les médecins-visiteurs que